

DÉCOUVREZ NOTRE NEWSLETTER

Juillet - Septembre 2020

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DE VENDÉE (85)

L'ACTUALITÉ DU CDSA 85

QUOI DE NEUF EN CETTE RENTRÉE ?

BONNE SAISON SPORTIVE 2020-2021 À TOUS !

Le Comité du Sport Adapté de Vendée a créé **un nouveau poste d'éducateur sportif**, dans le but d'encadrer la pratique physique et sportive adaptée dans les établissements médico-sociaux pour personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, selon vos attentes et demandes. Si votre établissement a des projets d'interventions auprès de groupes en **activité physique adaptée**, n'hésitez pas à **faire part de votre demande auprès de Adrien PRAUD**.

Il reste des créneaux disponibles !

Le lancement des activités peut se faire dès le mois d'octobre.



**Suivez-nous sur
nos réseaux !**

cliquez sur les réseaux pour y accéder



LES SUJETS

Défis sportifs adaptés à la maison

Séjour adapté du 20 au 24 juillet

Rentrée sportive 2020-2021

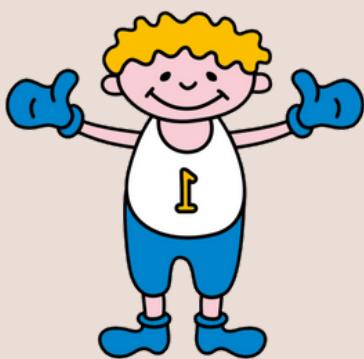
Informations fédérales

Événements à venir

FAIRE DU SPORT CHEZ SOI



MOI JE ME S'PORTE *Bien !*



Cet été, le CDSA de Vendée a poursuivi l'envoi de défis sportifs à faire à la maison, initiés pendant le confinement. Objectif : pratiquer et s'amuser, à son domicile ou en extérieur, en autonomie, au quotidien.

Retrouvez les défis sportifs du mois de juillet et du mois d'août !

Défis JUILLET → [cliquez ici](#)

Défis AOUT → [cliquez ici](#)

15 défis, un par jour, à réaliser dans l'ordre souhaité.

15 défis pour 15 jours à répéter 2 fois, pour que cela dure tout le mois !

Les exercices indiqués peuvent être réalisés avec plus ou moins d'intensité en fonction du niveau, de l'âge, des capacités de chaque personne. Beaucoup d'adaptations sont possibles pour chaque exercice afin de respecter les possibilités et envies de chacun.

SÉJOUR SPORTIF ADAPTÉ DU 20 AU 24 JUILLET 2020

Au mois de juillet, un séjour adapté de 5 jours/4 nuits a pu se mettre à place à Cénac, en Gironde, en respectant le protocole sanitaire établi, par rapport au COVID-19.

6 vacanciers accompagnés par 2 encadrantes ont passé une semaine très ensoleillée du 20 au 24 juillet 2020.

Au programme : Marches sportives, défis sportifs, visite de Bordeaux, baignade au lac de Bruges, marché local, visite d'un château et de la Maison de la Poterie, piques-niques,...

Les vacanciers ont été enchantés par ce séjour, après cette longue période de confinement. Ils ont pu profiter, s'amuser, tout en respectant les gestes barrières !



CALENDRIERS SPORTIFS

Le calendrier départemental des manifestations sportives sport adapté pour la saison 2020-2021 est accessible. Cliquez sur l'image  Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées.



Il est aussi disponible sur notre site internet avec des informations détaillées sur chacun de nos projets/événements/programmes.

Le calendrier des manifestations sportives compétitives départementales, régionales et nationales par discipline pour la saison 2020-2021 est également disponible. Cliquez sur l'image 



LICENCE FFSA ET CERTIFICAT MEDICAL



Pour être licencié(e) à la Fédération Française du Sport Adapté, il faut remplir un formulaire de licence pour la saison 2020-2021 et fournir un certificat médical. Le certificat médical est valable 3 ans, si chaque année, le questionnaire de santé est retourné avec réponses négatives à chaque question. Sinon, il faut fournir un certificat médical tous les ans.

La licence FFSA ADULTE compétitive ou non-compétitive coûte 37,95€.
La licence FFSA JEUNE compétitive ou non-compétitive coûte 26,95€.

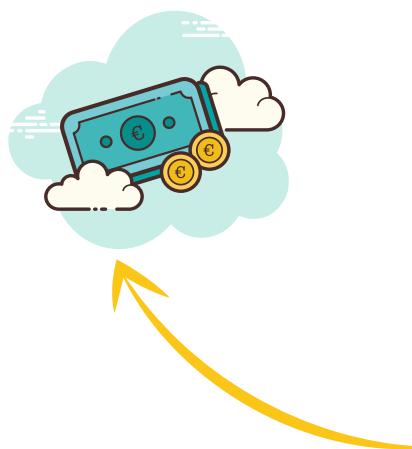
Cette licence est nécessaire pour toute demande d'interventions en activité physique et sportive régulière au sein d'un établissement par exemple et pour toute participation aux manifestations des calendriers sport adapté disponibles ci-dessus.

AIDES FINANCIÈRES A LA PRATIQUE SPORTIVE

Sur le département vendéen, vous pouvez prétendre à 3 aides :

- Le e-pass culture sport : 16 € de réduction sur la licence de sport pour les jeunes de 15 à 19 ans des Pays de la Loire ou scolarisés sur le territoire.
- Le remboursement de la double licence : 30 € remboursés lors d'une double licence FFSA + discipline sportive pratiquée. L'une des 2 doit être compétitive et il doit y avoir participation à au moins une compétition FFSA pour être éligible au remboursement.
- Le coupon découverte : 80 € de réduction sur le coût d'une 1ère licence, valable qu'une année par personne.

Pour plus d'informations sur chaque aide, cliquez sur l'image.



NOUVEAU SITE POUR LA FÉDÉRATION !

La Fédération Française du Sport Adapté fait peau neuve.
Consultez son nouveau site : www.sportadapte.fr



ou accédez-y directement en cliquant sur le logo fédéral 



NOUVELLE SAISON-NOUVEAU NOM

La FFSA a fait évoluer le nom des disciplines afin de nous mettre en conformité avec les appellations du code du sport.

On parle maintenant de disciplines : "para" - "sport" - "adapté" comme on peut le voir sur le logo pour le para-athlétisme-adapté.

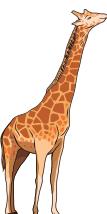
Cette nouvelle dénomination marque un tournant dans la reconnaissance de notre expertise et permet de mieux positionner le champ d'intervention de la fédération.

ÉVÉNEMENTS DU CDSA À VENIR



La ligue de sport adapté des Pays de la Loire lance la première cérémonie de remise des Trophées Sport Adapté Ligériens le Samedi 28 novembre 2020

"Tous ensemble, plus fort le sport"



Séjour adapté en orange et noir :

Du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre 2020

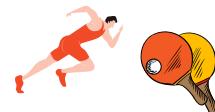
Visite du zoo de la Flèche, visite des 24H du Mans, pratique sportive en salle, match, soirée Halloween !



Les premières soirées sportives adaptées du CDSA !
Soirée bowling le 18 novembre
Soirée patinoire le 18 décembre

1ère journée Activité Motrices "Jeux athlétiques" le 14 octobre.

1ère journée open tennis de table le 31 octobre.



BONNE LECTURE ! 

Si besoin, CONTACTEZ NOUS :

02 51 44 27 55 / sportadaptevendee@gmail.com

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :

